



"OPEN" 3 bandes de la Ville de REIMS

Samedi 5 et Dimanche 6 Avril 2025

Règlement

1. Généralités

Tournoi "Open" 3 bandes par handicap ouvert aux joueurs licenciés à toute Fédération appartenant à la C.E.B. (Confédération Européenne de Billard) et qui aura lieu dans les locaux du Tapis Vert 25 rue du Jard à Reims les **5 et 6 avril 2025**.

Début du tournoi : le **samedi 5 avril** à 8h30 (Rendez vous à 8h00)

Nombre de joueurs : 40

Montant de l'inscription : 40 euros

La Tenue Sportive Club n'est pas obligatoire.

Chaque participant autorise l'Académie de billard du Tapis Vert de Reims à utiliser toutes images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il apparaîtrait pour la communication de l'événement.

2. Les handicaps

La catégorie et la moyenne prises en compte pour le tournoi sont celles reprises sur le site FFB classification, saison en cours, à défaut au 1er septembre 2024.

Un joueur non classifié aux 3 bandes se verra affecter une catégorie par l'organisateur sans contestation possible.

Qualifications / Consolante

Master (+ de 1.200) : 32 points

Master (- de 1.200) : 28 points

Natio 1 (+ de 0.750) : 25 points

Natio 1 (- de 0.750) : 22 points

Natio 2 : 19 points

Natio 3 : 16 points

Régionaux : 13 points

Phase finale Tournoi Principal

Master (+ de 1.200) : 40 points

Master (- de 1.200) : 35 points

Natio 1 (+ de 0.750) : 29 points

Natio 1 (- de 0.750) : 26 points

Natio 2 : 21 points

Natio 3 : 18 points

Régionaux : 15 points

Excepté pour les deux finales, toutes les parties sont limitées à 35 reprises

3. Formule Sportive

Le tournoi se déroule sur trois tables de 3m10 et 8 tables de 2m80.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Française de Billard au mode de jeu 3 bandes.

Il n'y a pas de chronomètre.

A. Phase de poule

Cette phase se déroule en 8 poules de 5 joueurs. Le tirage au sort aura lieu le **jeudi 3 avril 2025** selon la méthode des chapeaux (têtes de série, chapeau 1, chapeau 2, chapeau 3 et chapeau 4).

Les différents chapeaux seront composés en fonction des dernières moyennes et catégories connues.

Chaque joueur réalise 4 rencontres.

Tous les billards sont utilisés. Les matchs s'enchainent à la suite, à chaque fois qu'un billard se libère.

Les premières têtes de série seront prioritaires pour jouer la phase de poule sur 3m10 lorsque cela est possible.

Etant donné que les parties sont jouées par "handicap" et indifféremment sur 2,80m et 3,10m, la moyenne générale ne peut pas être prise en compte sur le site FFB Sportif.

Le classement de chaque poule s'effectuera sur le nombre de points de match puis sur le pourcentage du nombre de points réalisés par rapport au total du handicap, puis la meilleure série.

- Les 1er de poule sont classés de 1 à 8 et qualifiés pour les 1/8 du Tournoi Principal
- Les 2ème sont classés de 9 à 16 et qualifiés pour les 1/8 du Tournoi Principal
- Les 3ème sont classés de 1 à 8 et qualifiés pour les 1/8 de la Consolante
- Les 4ème sont classés de 9 à 16 et qualifiés pour les 1/8 de la Consolante
- Les 5ème de poule sont éliminés

Toutes les parties disputées en phase de poule sont limitées à 35 reprises avec reprise égalisatrice.

Lors de cette phase, l'auto-arbitrage sera de mise, sauf demande particulière.

B. Phase finale

- Tournoi Principal

Les 1er et 2ème de poule seront classés de 1 à 16 selon la méthode du serpent (1/16 - 2/15 - 3/14 etc ...)

A partir des 1/8 ème de Finale, les matchs sont à élimination directe.

Distance majorée, les parties sont limitées à 35 reprises **sauf en Finale** avec reprise égalisatrice.

En cas d'égalité au pourcentage, les participants sont départagés grâce à une prolongation.

L'ordre des joueurs est le même que celui du match, 1 seule reprise.

En cas de nouvelle égalité, nouvelle prolongation selon le même principe.

- Tournoi Consolante

Les 3ème et 4ème de poule seront classés de 1 à 16 selon la méthode du serpent (1/16 - 2/15 - 3/14 etc ...)

A partir des 1/8 ème de finale, les matchs sont à élimination directe.

Distance de qualification, les parties sont limitées à 35 reprises **sauf en Finale** avec reprise égalisatrice.

En cas d'égalité au pourcentage, les participants sont départagés grâce à une prolongation.

L'ordre des joueurs est le même que celui du match, 1 seule reprise.

En cas de nouvelle égalité, nouvelle prolongation selon le même principe.

4. Dotation globale exceptionnelle : 3 200 euros

- Tournoi Principal

Vainqueur : 1 000 euros

Finaliste 500 euros

1/2 Finaliste : 250 euros

1/4 Finaliste : 100 euros

- Tournoi Consolante

Vainqueur : 350 euros

Finaliste : 200 euros

1/2 Finaliste : 100 euros

Meilleure série 50 euros

Le club se réserve le droit de modifier les dotations si le nombre de 40 joueurs n'est pas atteint

5. Restauration

La restauration au sein du club vous sera proposée, le samedi midi, le samedi soir et le dimanche midi.

Réservation lors de votre inscription.

6. Hôtellerie de proximité (10 minutes)

- CAMPANILE REIMS CENTRE 37 boulevard Paul Doumer REIMS Tél : 03 26 40 01 08
- IBIS STYLE REIMS CENTRE 21 boulevard Paul Doumer REIMS Tél : 03 26 79 88 50
- MERCURE CATHEDRALE 31 boulevard Paul Doumer REIMS Tél : 03 26 05 00 28

7. Inscriptions

Date limite d'inscription : **samedi 22 mars 2025**

Règlement à joindre au bulletin d'inscription. Chèque libellé au Tapis Vert Reims.

Le tournoi étant limité à 40 joueurs, les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée des règlements.